2020-2023

BILAN

MI-MANDAT

AMBARÈS-ET-LAGRAVE

OPTIMISER LES MOYENS FINANCIERS AU PROFIT D'UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

AMÉLIORER L'HABITAT, PRÉSERVER LE PATRIMOINE & BÂTIR LA VILLE DE DEMAIN

S'ENGAGER DURABLEMENT

FAVORISER L'ÉDUCATION, L'INCLUSION & L'INTÉGRATION

VIVRE BIEN & TOUS ENSEMBLE

PRÉSERVER LA SECURITÉ DE TOUS & PRÉVENIR LES RISQUES

DYNAMISER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE

DÉVELOPPER & ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CITOYEN

IMPULSER DES ACTIONS AU DELÀ DES FRONTIÈRES DE LA VILLE

Ambarès & Lagrave

ÉDITO

1ère édition des Marchés Gourmands, place Raoul Gazillon, Chemin de La Vie (Mai 2023)

Chères Ambarésiennes, chers Ambarésiens

Un bilan de mi-mandat est un exercice nécessaire pour faire un point d'étape et vous rendre compte des projets concrétisés, en cours et à venir. Il est de notre devoir de communiquer auprès de chaque habitant les actions mises en œuvre à son service.

En 2020, je me présentais avec mon équipe en portant une ambition : faire d'Ambarès-et-Lagrave une ville dynamique, innovante et solidaire, à l'écoute des besoins de chacun. Vous avez décidé de nous faire confiance, de nous confier la gestion de la commune pour un mandat de six ans. Aménagements urbains, végétalisation et préservation de la biodiversité, éducation, sécurité, santé, solidarité, mobilités, attractivité du territoire, sport, culture, vie associative, citoyenneté… : la responsabilité que vous nous avez confiée nous engage dans tous ces domaines. Ainsi, ce premier bilan vous permettra d'apprécier concrètement où nous en sommes dans l'exécution du programme municipal. C'est aussi l'occasion de montrer et d'expliquer les réalisations les moins visibles.

« Ce premier bilan vous permettra d'apprécier concrètement où nous en sommes dans l'exécution du programme municipal. C'est aussi l'occasion de montrer et d'expliquer les réalisations les moins visibles.»

En vous rencontrant quotidiennement, je me rends compte que certains services ou mesures mises en place sont mal ou pas assez connus par celles et ceux à qui ils sont pourtant destinés. Il ne s'agit pas de faire de l'autopromotion, mais simplement de vous informer des dispositifs nouveaux ou des améliorations récentes réalisés et dont vous pouvez, vous ou vos proches, avoir l'usage.

Pour autant, vous le savez, notre pays traverse des crises sans précédent. À l'instar de l'ensemble des communes du territoire français, la période de crise sanitaire de COVID 19 et les conséquences de la guerre en Ukraine sur l'économie du pays, ont fortement impacté nos actions. La baisse des dotations que nous subissons impose des choix : certains des projets, que nous souhaitions réaliser sur ce mandat, vont être décalés dans le temps. D'autres, inversement, ont été priorisés en fonction des urgences ou des remontées dont vous m'avez fait part. Ces mesures figurent «en bonus».

Vous le constaterez au fil des pages, les réalisations ont été nombreuses depuis trois ans et beaucoup de projets sont en préparation au sein de notre Ville, et également à l'échelle de la Métropole et de la Presqu'île. Je profite de ces quelques lignes pour remercier les agents de la municipalité et des services mutualisés de Bordeaux Métropole, ainsi que l'ensemble de nos partenaires publics, privés, et associatifs, qui œuvrent chaque jour, à la concrétisation de ce programme.

Dans un monde tourmenté, la majorité municipale, unie depuis le début du mandat, poursuit son action en toute responsabilité pour la qualité de vie et le développement d'Ambarès-et-Lagrave. Il nous reste encore trois ans pour déployer les engagements du projet de mandature, dans un contexte inflationniste très difficile qui nous touche tous et qui n'épargne pas notre collectivité. Nous continuerons d'agir pour vous, pour notre Ville, avec force, vigueur et dévouement.

Nordine Guendez
Maire d'Ambarès-et-Lagrave

OPTIMISER LES MOYENS FINANCIERS AU PROFIT D'UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

L'inflation des prix de l'énergie est désormais installée dans le paysage quotidien. Et à grande échelle ! Débutée en 2021, elle s'est encore accélérée depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine. La facture énergétique s'envole pour les habitants, les entreprises et commerces, les collectivités et les États. Dans un tel contexte, « maîtriser les dépenses, sans réduire les prestations en faveur des habitants » est le cap fixé par la majorité municipale.

LE RENFORCEMENT D'UN SERVICE ACCUEIL AU PUBLIC

Les agents travaillent quotidiennement au renforcement des services d'accueil de la mairie. Réduire le temps d'attente, créer des guichets spécialisés, simplifier des procédures ou formulaires administratifs, faciliter l'accès au numérique pour tous… : autant d'objectifs fixés pour cette mandature. L'autre ambition de ce mandat : une offre de services développée, plus proche de chez vous avec le déploiement des accueils « France services » dans plusieurs quartiers de la Ville pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien (immatriculation de véhicule, impôts, permis de conduire…)

FAIT

- Ouverture d'un second guichet CNI / Passeport
- Instauration d'une culture d'évaluation continue des politiques publiques (enquête CCAS, bilan d'activités des services municipaux…)
- Recherche constante de l'amélioration de la qualité des services d'accueil en mairie (enquête de satisfaction, charte d'accueil des usagers...)
- Aide et accompagnement aux démarches de dématérialisation et d'utilisation de l'outil informatique (France services, ateliers pour séniors « Cybernadette »...

178 Réponses aux habitants par jour

EN COURS

- Un espace citoyen premium (fonctionnalité du futur site internet de la ville)
- Amélioration des conditions d'exercice des agents municipaux (garantie maintien de salaire, revalorisation pour les assistantes maternelles...)

À VENIR

Une restructuration des services d'accueil :
• Pour vous accueillir, vous informer, réaliser vos démarches administratives dans de meilleures conditions
• Pour un service public plus proche de vous : une création d'antennes France Services dans les quartiers de la Ville
• Pour être mieux identifiés : des locaux plus facilement repérables

EN BONUS

Mise en place du dispositif d'accueil ACCEO pour les personnes sourdes et malentendantes

50 000

Demandes par an (pièces d'identité, état civil, enfance jeunesse, voirie, urbanisme...)

UN FONCTONNEMENT OPTIMISÉ DES RESSOURCES & MOYENS

L'équipe municipale mène une approche pragmatique, réaliste, concertée et globale sur la gestion budgétaire de la Ville. C'est la clé pour un budget communal aux finances saines.

Depuis 3 ans, elles sont gérées selon 4 grands principes :
- Maintenir l'équilibre budgétaire malgré la baisse continue des dotations de l'État (7,3 millions € de baisse cumulée depuis 2010)
- Limiter les dépenses tout en poursuivant l'amélioration du cadre de vie et l'offre de service public
- Réduire la dette et limiter le recours à de nouveaux emprunts
- Préserver un niveau d'investissement nécessaire pour poursuivre le déploiement du programme d'équipement de la mandature

RÉPARTITION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 7 800 000€ /AN (Exercice 2023)

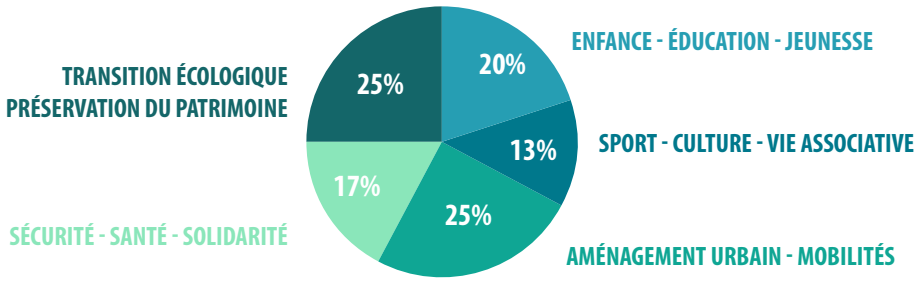

AMÉLIORER L'HABITAT, PRÉSERVER LE PATRIMOINE & BÂTIR LA VILLE DE DEMAIN

Construire, démolir, diviser, louer, réhabiliter... les évolutions de l'aménagement urbain sont régies par des règles communes inscrites au Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux Métropole. À Ambarès-et-Lagrave, une charte urbanistique et paysagère le complète : un engagement de l'équipe municipale pour préserver l'identité et le cadre de vie des Ambarésiens. Elle fixe les orientations pour construire la ville de demain et incite les opérateurs immobiliers et porteurs de projets individuels à mieux prendre en compte les spécificités du territoire. Objectifs : préserver l'équilibre entre les constructions, les espaces de nature et l'introduction de voies de circulation douces (piétons, vélos...) pour mieux répondre aux enjeux environnementaux, socio-économiques, dans le respect de la réglementation.

Nouveaux aménagements, résidence Général de Gaulle en centre-ville

Visite de la Vieille Halle rénovée avec les associations (mars 2023)

3,5 kilomètres de réseaux refaits (eaux usées, eau potable, électricité...)

EN BONUS

- Mise en place du programme d'intérêt général (PIG) pour aider les ménages à faibles revenus à réhabiliter leur logement.
- Lutte contre l'insalubrité et le mal logement
- Projet d'habitat partagé pour seniors (Résidence Loreden)

365 interventions ou chantiers réalisés dans l'année par les services techniques (voirie, assainissement, éclairage public, propreté et espaces verts...)

LA MÉTAMORPHOSE URBANISTIQUE ET PAYSAGÈRE SE POURSUIT

FAIT

- Élaboration de la charte urbanistique et paysagère
- Acquisitions foncières (entrepôt Vidal, maison « Massina » rue du Président Coty...) assurant l'aménagement et l'installation de futurs services publics
- Sanctuarisation des espaces verts dans le Plan local d'urbanisme (protection de 29 espaces boisés classés)
- Restauration de la Vieille Halle et remaniement de la toiture de l'église
- Mise en place du permis de louer et du permis de diviser permettant d'agir contre le mal logement et inciter les propriétaires à améliorer l'état des logements qu'ils mettent en location
- Programme de lutte contre la spéculation foncière

EN COURS

-Refonte des modalités d'instruction et de suivi des demandes de logement.
- Réaménagement de la place Raoul Gazillon
- Études de restructuration et d'extension des écoles de La Gorp et du Bourg
- Entretien des équipements scolaires
- Création d'espaces de jeux de proximité
- Installation de mobilier urbain esthétique et fonctionnel
- Diversification qualitative de l'habitat (accession à la propriété, offre de logements adaptés aux besoins...)
- Acquisition des parcelles pour réaliser le tour pedestre du plan d'eau de la Blanche
- Grands projets de réaménagement et requalification (ZAC, ZAD, AIRE 2) -Projet de redynamisation économique du secteur de la gare de Lagrave, Chêne vert...)
- Déploiement du réseau de fibre

À VENIR

- Renouvellement urbain de la résidence Bel Air
- Mise en accessibilité des équipements publics

1782 logements sociaux recensés soit 24,84% (obligation légale fixée par l'Etat : 25%)

683

Rendez-vous logement, dont **78%** des demandeurs sont des Ambarésiens

DES MODES DE DÉPLACEMENT PLUS DÉVELOPPÉS

Notre commune s'inscrit dans le « Schéma des mobilités de Bordeaux métropole » dont un des enjeux est de décarboner la mobilité pour lutter contre le réchauffement climatique. Autre mesure phare de la mandature : faciliter les déplacements des Ambarésiens en disposant d'un territoire finement maillé. L'équipe municipale mène un travail collaboratif quotidien dans le cadre de la Délégation de service public « DSP Transport » avec Bordeaux métropole et le groupe Keolis. Objectifs : renforcer l'offre de mobilité et bénéficier d'une desserte de la commune plus fréquente, plus directe et plus simple.

EN BONUS

- Restauration de la piste cyclable du collège
- Desserte de la zone commerciale «Grand-Tour» (réseau TBM)
- Création de zones de stations de réparation et de gonflage pour les vélos
- Amélioration du réseau de bus «Gare à gare» (flex'gare)

Piste cyclable desserant le collège rénovée en 2022

Aménagement type de voierie, rue de Formont

FAIT

- Mise en place de modes de transports doux (vélos et trottinettes électriques...)

- Implantation de zones de bornes de recharge pour véhicules hybrides et électriques

- Requalification de la halte ferroviaire de Lagrave

- Intégration d'Ambarès-et-Lagrave au sein du futur RER métropolitain (Réseau express régional)

EN COURS

- Création de sentiers de randonnées et de déplacements doux : mise en place d'un « plan marche » et d'un « plan vélo »

- Création de places de parking supplémentaires (rue de La Gorp, rue Pasteur, Avenue du Chemin de La Vie)

- Aménagements de voiries intégrant :
  - *des voies pour mobilité douce (piétons, cyclistes)*
  - *des espaces plantés (lutter contre les îlots de chaleur, favoriser la biodiversité)*
  - *gestion des eaux pluviales (mise en place de massifs drainants dans les nouveaux aménagements de voiries)*

À VENIR

- Création d'un titre de transport unique (bus, train, tramway...)

- Création d'un bus à haut niveau de service (bus express-échéance 2027)

- Obtention d'un cadencement et d'une capacité plus importante des trains (gares de Lagrave et de La Gorp) : 1 train toutes les 30 mn pour chaque gare

13 MN

temps de trajet moyen de la gare de La Gorp à la gare Saint-Jean de Bordeaux.

AMÉNAGEMENTS POUR UNE MOBILITÉ RESPONSABLE

5 ZONES DE TRANSPORTS EN LIBRE SERVICE

8 SCOOTERS

35 VÉLOS

29 TROTINETTES

3 ZONES DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUES

S'ENGAGER DURABLEMENT

Plus encore que la végétalisation de l'espace public, l'objectif d'adaptation au dérèglement climatique guide chaque projet de la municipalité. En ligne de mire : la préservation de la biodiversité et les transformations éco-responsables, solutions majeures pour lutter contre le changement de climat. Face à l'urgence écologique, de nombreuses mesures ont été prises en cours de mandat.

Végétalisation de la cour de l'école François Auboin (Mars 2023)

Micro forêt fruitière urbaine quartier de Sabarèges

FAIT

Introduction de clauses environnementales dans les marchés publics

Mise à disposition gratuite de composteurs individuels et collectifs

Développement d'espaces de cultures urbaines (« Ambas Labas », « Forêt fruitère urbaine »…)

Gestion raisonnée «zéro phyto» de tous les espaces naturels (mesure étendue aux terrains de sport extérieurs et au cimetière)

Création de micro-forêts et îlots de fraîcheur

Valorisation des circuits-courts

Programme de rénovation des réseaux d'eau (actions de préservation des ressources)

EN COURS

Plantation d'arbres fruitiers, nourriciers

Programme pluriannuel de fleurissement de la Ville

Création progressive d'îlots de fraîcheur dans les cours d'écoles : réalisation d'un projet de végétalisation par an

Création d'espaces verts et d'espaces de jeux de proximité

Lutte contre le gaspillage alimentaire (restauration collective)

Accompagnement des projets d'implantation d'exploitations agricoles

À VENIR

Mise en valeur du patrimoine naturel (parcs et jardins, plan d'eau de la Blanche, les Marais de Montferrand, la coulée du Guâ…)

Végétalisation du cimetière

ZOOM SUR LES MARAIS DE MONTFERRAND :

- Programmation 2023-2027 des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (objectif : accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performances économiques et environnementales)

- Pilotage du projet agro-environnemental des marais de Peychaud

EN BONUS

- Intégration d'opérations de mécénat d'entreprises dans le cadre du plan de végétalisation et de fleurissement de la Ville
- Mise en place d'un plan stratégique «Déchets» à l'échelle métropolitaine, assurant la réduction et la valorisation des déchets
- Création de brigades vertes et de collectes citoyennes de déchets
- Développement d'une démarche d'économie circulaire par la méthanisation assurant la valorisation de la matière organique (production de gaz pour 7500 foyers)
- Implantation de nichoirs financés par les budgets participatifs favorisant la biodiversité (chauves-souris, hirondelles)
- Actions de plantation au parc du Moulin du Gûa
- Distribution d'arbres fruitiers aux habitants (opération de Bordeaux Métropole « Plantons 1 million d'arbres »)

+12000

ARBRES PLANTÉS DEPUIS 2020

100 000€

BUDGET ANNUEL CONSACRÉ À LA VÉGÉTALISATION DE LA VILLE

10 000

tonnes d'ordures ménagères collectées et traitées par an

29

espaces boisés classés

CRÉATION DES BRIGADES VERTES

18 emplois locaux saisonniers créés

LE DÉFI DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Distribution d'arbres fruitiers et composteurs aux habitants

La Ville s'engage pour être plus résiliente en impulsant de nouveaux leviers de développement à travers l'innovation et la maîtrise des consommations de l'énergie.

Semaine du jardinage école du Bourg en partenariat avec l'entreprise Villaverde Ambarès

La municipalité :

- **Applique** le « décret tertiaire » visant à réduire les consommations énergétiques pour les bâtiments à usage tertiaire
- **A mis en place** un plan de sobriété énergétique (depuis novembre 2022) : Objectif 10% d'économie d'énergies atteint sur les bâtiments publics
- **Réalise** systématiquement des diagnostics de performance énergétique pour cibler, prioriser et planifier la rénovation thermique des bâtiments municipaux
- **S'engage** pour un équipement progressif de l'éclairage public en LED
- **Préconise** désormais une règlementation environnementale ambitieuse E3C1 aux porteurs de projets immobiliers assurant ainsi la construction d'habitats ou d'infrastructures éco-responsables
- **Étudie** l'implantation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments municipaux ou des espaces publics de stationnement
- **Intègre** une gestion raisonnée des eaux pluviales dans chaque projet de voirie
- **Soutient** l'économie circulaire en accueillant des entreprises et associations offrant des solutions de réemploi, de recyclage et d'éco-conception

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

100%

du parc de l'éclairage public sera équipé en LED.
Une rénovation progressive pour diminuer la consommation énergétique et améliorer la qualité de l'éclairage
(Plan pluriannuel engagé depuis janvier 2023)

23H À 5H

Extinction de l'éclairage public de 23h à 5h

MIN MAX

-52%

de consommation en kwh sur l'éclairage public

FAVORISER L'ÉDUCATION, L'INCLUSION & L'INTÉGRATION

Pour préserver la vie de famille et soutenir la parentalité, les mesures prises lors de ce mandat visent à développer la politique d'accueil et la qualité de services de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. L'enjeu est capital : donner à nos enfants la possibilité de grandir et d'évoluer sur le territoire, d'être acteurs, de favoriser leur autonomie, de les responsabiliser et de leur offrir toutes les conditions pour s'épanouir dans leur ville.

Animation «Semaine de l'arbre» - école Simone Veil (Novembre 2022)

8,7M €

BUDGET 2020-2023
POUR L'ÉDUCATION
ET LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

SOUTIEN NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES

100%

des classes élémentaires équipées en outils numériques

RESTAURATION SCOLAIRE

1653

Repas servis par jour

1 260 500 €

BUDGET DÉDIÉ CHAQUE ANNÉE

40%

de produits bio et labellisés servis dans les restaurants scolaires
(moyenne nationale : 22%)

INTRODUCTION DU PROGRAMME «NUTRITION SANTÉ»

DÉVELOPPEMENT ET SOUTIEN AUX CIRCUITS-COURTS

MODES DE GARDE DE LA PETITE ENFANCE

168 enfants accueillis dans les structures publiques

pour **132 951 HEURES**

Festival des 0-6 ans « Promenons-nous ! »

EN BONUS

- Création d'un fonds DYS à la bibliothèque pour les personnes souffrant de troubles «DYS» (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...)
- Mise en place d'une équipe pluridisciplinaire mutualisant les compétences pour l'accompagnement des enfants et de leurs familles (écoles du Bourg et de La Gorp)
- Création d'une Junior Association pour accompagner les jeunes à réaliser des projets.
- Organisation de chantiers d'insertion pour les jeunes en difficulté
- Intensification des actions liées à la «carte jeunes» pour les moins de 26 ans de la Métropole
- Accueil sans réservation préalable au centre de loisirs

FAIT

• Introduction de toutes les initiatives possibles d'inclusion et d'intégration scolaire (décloisonnements...) avec des expérimentations de pédagogies différenciées
• Mise en place d'accueils occasionnels par le Service d'Accueil Familial (SAF) pour les enfants non-scolarisés âgés de 10 semaines à 3 ans avec prise en compte des contrats avec horaires irréguliers
• Proposition de repas avec des protéines végétales ou des protéines animales
• Intégration de nouveaux dispositifs pédagogiques et d'éveil dans les crèches (ex. : ateliers Snoezelen, itinérance ludique)
• Développement de l'autonomie numérique et équipement de toutes les classes élémentaires en video projecteur interactif
• Instauration d'un BAFA citoyen pour les Ambarésiens de 16 ans et +
• Renforcement des démarches d'accompagnement des jeunes (scolarité, sorties, animations familles) et des partenariats avec des établissements de protection de l'enfance favorisant la prise en charge et l'insertion jeunes mineurs non accompagnés âgés de 13 à 21 ans.
• Mise en place de réunion d'information sur les modes de garde afin de renforcer l'accompagnement des familles
• Présentation de toutes les actions petite enfance lors du Festival «Promenons nous»

EN COURS

• Requalification et entretien des équipements scolaires
• Réflexion prospective sur la carte scolaire des collèges
• Accompagnement des mesures de limitation à 24 élèves par classe pour les grandes sections et cours préparatoires
• Équipement numérique des écoles maternelles
• Développement de nouvelles actions dans le cadre du « Projet éducatif de territoire »
• Lutte contre la déscolarisation (enjeu prioritaire de la Convention Territoriale Globale en collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales et les communes de la Presqu'île)
• Augmentation de l'accueil de stagiaires et étudiants alternants
• Prise en compte des demandes d'accueils petite enfance avec des horaires atypiques
• Proposition d'ateliers périscolaires dans les écoles selon les saisons (jardinage...)

À VENIR

• Création d'un pôle Familles et Jeunesse (animations 13-20 ans, bourses aux stages, contrats d'apprentissage et services civiques)
• Aide au permis de conduire

ZOOM SUR L'INCLUSION SCOLAIRE

Le développement de l'école inclusive et l'intégration de personnes en situation de handicap est un engagement fort de la municipalité. Ambarès-et-Lagrave regroupe des établissements et dispositifs spécialisés mis en place en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Association de Placement et d'Aide aux Jeunes Handicapés (APAJH)... Les enfants et adolescents bénéficient d'un accompagnement médicosocial, articulé autour de l'inclusion scolaire et professionnelle, de l'accès à la citoyenneté et à la participation sociale, un outil supplémentaire pour la réussite de tous. Au cours de ce mandat, la Ville est devenue pionnière en intégrant des dispositifs innovants.

Ouverture d'une classe UEMA, école maternelle du Bourg (Sept. 2021)

1ÈRE VILLE DE GIRONDE

DISPOSITIF D'AUTORÉGULATION

En 2022, Ambarès-et-Lagrave se classe en tête des villes du département accueillant des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme dans une classe « ordinaire » en dotant l'école de moyens pour leur apprendre à s'autoréguler.

VIVRE BIEN & TOUS ENSEMBLE

Olympiades des seniors - Résidence autonomie Le Moulin (Avril 2023)

Notre ville est intergénérationnelle : les actions sociales et solidaires sont des priorités de la mandature. Nous menons avec le CCAS, le Centre Socio-culturel, la Direction Familles, la Maison France services et nos partenaires institutionnels et associatifs (Caisse d'Allocations familiales, Agence Régionale de la Santé, ACTIOM...) de nombreuses actions pour améliorer les services proposés aux familles, aider les plus précaires et accompagner les personnes les plus vulnérables.

FAIT

- Accompagnement sur le choix d'une mutuelle santé accessible à tous
- Programmation d'actions «sport santé» ouvertes à tous
- Création d'un programme d'actions « Génération séniors » (ex. : ateliers massage, d'écriture et de cuisine...)
- Création d'outils intercommunaux pour lutter contre les violences intra-familiales et garantir la sécurité des personnes (ouverture de deux logements d'urgence)
- Accompagnement pour le maintien à domicile de nos aînés
- Élaboration d'actions de lutte contre l'isolement (ex : après-midi festive pour les + de 70 ans...)
- Développement des rencontres intergénérationnelles : rencontres entre le multi-accueil, l'EHPAD et la Résidence Autonomie
- Coopération avec les équipements médico-sociaux de la commune
- Soutien et accompagnement aux associations caritatives
- Développement d'actions collectives en faveur des bénéficiaires du RSA
- Accompagnement de la monoparentalité
- Mise à disposition d'une navette à la demande les jours de marchés

EN COURS

- Réflexion sur la tarification des services municipaux au taux d'effort plus juste

À VENIR

- Proposition d'un service à la carte pour les seniors
- Maîtrise du niveau d'imposition pour protéger le «reste à vivre»
- Participation financière pour les mutuelles des personnes vulnérables

EN BONUS

-Repas des aînés (2 jours, 4 quartiers)
- Accès aux droits : renforcement des partenariats avec la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- Implantation d'un centre de vaccination pendant la crise sanitaire du COVID 19

EVOLUER DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN & SOLIDAIRE

MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

125 bénéficiaires du service d'aide à domicile

1185 colis de Noël pour les personnes âgées de 70 ans et +

704 000 € montant des subventions versées par la ville au Centre socioculturel Danielle-Mitterrand de 2020 à 2023

726 foyers accompagnés en bons alimentaires

montant global : 45 210€ depuis 2020

136 bénéficiaires du portage de repas

Boutique du Recyclorium - rue Edmond Faulat

ENCOURAGER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Aide à l'implantation d'entreprises ou associations fondées sur le principe de solidarité et d'utilité sociale
- Soutien à l'insertion professionnelle
- Implantation du réseau d'entreprises d'insertion «ENVIE» développant des solutions autour du matériel médical.
- Mise à disposition de locaux commerciaux pour permettre l'implantation de boutiques associatives

PRÉSERVER LA SECURITÉ DE TOUS & PRÉVENIR LES RISQUES

La tranquillité publique et la lutte contre l'insécurité sont une priorité du mandat 2020-2026. L'extension de la vidéoprotection, le déploiement de la vidéoverbalisation, l'augmentation des effectifs du service de police municipale, s'accompagnent d'un renforcement progressif du maillage sécuritaire et préventif dans les quartiers de la Ville et à l'échelle de la Presqu'île, grâce à une coopération renforcée avec les forces de sécurité intérieure.

Opération «Permis vélo & piéton» pour tous les CM2 / Projet de la nouvelle Gendarmerie (photo non contractuelle)

FAIT

- Développement de la mission prévention de la Ville (médiation, cellule de veille, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, chantiers Jeunes...)
- Mise en place de la Stratégie Territoriale de Prévention de la Délinquance
- Report des images de vidéoprotection vers la Gendarmerie
- Dotation de la Police Municipale (caméra piéton, caméras mobiles, logiciels...)
- Lutte contre les infractions routières (renforcement des missions Police municipale / Gendarmerie)
- Mesures de prévention contre les cambriolages (participation citoyenne, opération tranquillité vacances...)
- Plan communal de prévention et de sauvegarde des personnes et des biens

EN COURS

- Obtention de l'agrément pour l'implantation d'une nouvelle brigade de gendarmerie
- Lutte contre les incivilités propreté
- Extension du dispositif de vidéoprotection
- Étude pour la mise en place d'un système de vidéoverbalisation

À VENIR

- Diagnostic de quartiers dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité

VIDEOPROTECTION
+ 253 000€ sur 3 ans

36
nombre de caméras implantées dans la ville

+ 18%
d'augmentation de couverture du dispositif

-4,28%
d'atteintes aux biens et aux cambriolages depuis 2020

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

+ 6% d'utilisation du dispositif de surveillance de domicile

16
Référents «participation citoyenne»

Exercice de crise avec les pompiers du SDIS (Février 2023)

EN BONUS

- Mise en place d'outils intercommunaux pour lutter contre les violences intrafamiliales et garantir la sécurité des personnes
- Procédure de renforcement de la sécurisation aux entrées de ville et aux abords des écoles
- Lutte contre les infractions au code de l'urbanisme
- Renforcement du lien avec le procureur de la République
- Étude en cours pour les nouveaux locaux de la police municipale
- Déploiement du dispositif d'élèves médiateurs auprès des écoles élémentaires

DYNAMISER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE

Favoriser la culture, le sport et les loisirs pour tous, toute l'année grâce à une programmation locale, accessible et diversifiée est un engagement fort de cette mandature. Cela s'accompagne par le soutien aux associations ambarésiennes. Parallèlement, l'équipe municipale déploie de nombreux dispositifs en matière d'économie et d'emploi pour soutenir les commerçants et artisans locaux, développer l'employabilité et accompagner l'implantation d'entreprises sur le territoire.

Édition 2022 de «Lagrave ouvre le Bal» - Course des 10KMS du plan d'eau - Ouverture de la saison culturelle au parc Charron (Sept. 2022)

RENFORCER LES ANIMATIONS ET INFRASTRUCTURES DE LOISIRS & SOUTENIR LE RÉSEAU ASSOCIATIF

FAIT

- Développement de la programmation d'animations festives (Marchés Gourmands...)
- Valorisation des associations et soutien aux bénévoles
- Création d'un espace d'expositions-conférences (Vieille Halle)
- Programme ambitieux d'apprentissage de la natation du CP au CM2
- Viabilisation du pas de tir à l'arc

EN COURS

- Création d'une salle de gymnastique (féminine et masculine)
- Implantation d'un skatepark

À VENIR

- Création d'un terrain synthétique nouvelle génération
- Réalisation d'un schéma directeur des équipements sportifs afin de développer l'offre locale

EN BONUS

- Étude d'un parc d'activités nautiques à La Blanche (création de 20 à 25 emplois saisonniers)
- Création d'un programme estival de découverte et d'apprentissage d'activités sportives et de loisirs pendant la période des vacances scolaires

SPORT ET CULTURE POUR TOUS !

2020-2023

7 473 000€

soutien aux pratiques culturelles et sportives (incluant le personnel mis à disposition)

+ de 90%

des spectacles et animations proposés sont gratuits

PRÊT D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES POUR LES LOISIRS DE CHACUN :

105 300€

montant correspondant à la valorisation de prêts ponctuels de salles et matériels aux associations et habitants

34 378

nombre de documents constituant le fonds de la bibliothèque. En moyenne **2300 NOUVEAUX** ouvrages intégrés dans les collections chaque année

30 761 2020-2023 entrées payantes à la piscine

67 378 entrées gratuites (scolaires, plan canicule...)

470 000€ /AN

budget moyen alloué à la culture

ACCOMPAGNER NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ & FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

La Panière & Co, blanchisserie solidaire et responsable

1ère édition des «Rencontres Emploi» (Sept. 2022)

FAIT

- Accompagnement financier à l'implantation de commerces en centre-ville
- Aide à la diminution des loyers
- Location d'une Licence IV
- Soutien à l'économie sociale et solidaire
- Animations commerciales pour les fêtes de fin d'année
- Création d'un poste de manager de commerce
- Soutien au commerce local

EN COURS

- Création d'un portail de géolocalisation de tous les commerces (futur site internet de la Ville)

- Proposition de bail ou de boutiques éphémères pour des locaux disponibles

À VENIR

- Implantation d'une résidence hôtelière (80 chambres) avenue de l'Entre deux mers

EN BONUS

- Création d'événements pour dynamiser le réseau emploi (ex. : « Rencontres emploi », 1er job-dating 100% emploi local) ;

- Accueil et prise en charge par les « Compagnons du devoir » assurant ainsi à des adolescents, une formation à des métiers traditionnels

- Poursuite des actions engagées autour du dispositif d'insertion et remise en confiance PROCCRÉA

- Aide aux entreprises pendant la période de la crise sanitaire

- Signature de la Charte de Soutien à l'activité économique des artisans de proximité « Vivons local, vivons artisanal » avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (70% des services de proximité ambarésiens étant artisanaux)

- Faciliter l'implantation d'entreprises dans les zones artisananles (Chêne-vert, Bocéan, Réalité, AIRE 2)

1475 ENTREPRISES ET COMMERCES

concernés par les études commandées par la Ville à la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde et à la Chambre des métiers de l'artisanat pour la réalisation de diagnostics économiques du territoire

40 000€/AN

mobilisation du crédit européen «Fonds Social Européen» au titre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) permettant à des personnes rencontrant des difficultés (problèmes d'insertion, précarité...) de bénéficier d'un accompagnement afin d'intégrer durablement un emploi.

DISPOSITIF DE FINANCEMENT
POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES LOCALES

Création d'un poste de manager de commerce et développement d'actions avec les partenaires institutionnels

Banque des territoires → **20 000€**

Ville d'Ambarès-et-Lagrave → **10 850€**

Ville de Bassens → **4650€**

DÉVELOPPER & ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CITOYEN

La participation des Ambarésiens aux décisions qui les concernent doit se vivre dans des instances de concertation où leur parole est entendue et respectée. Nous avons mis en place nombre de rendez-vous citoyens où naissent des échanges directs et constructifs, des initiatives et des idées novatrices avec pour socle commun le sens de l'intérêt général et le bien-vivre ensemble. Ces leviers démocratiques s'inscrivent dans l'ADN de l'équipe municipale pour construire ensemble une ville moderne, connectée, solidaire et responsable.

Conseils de quartier (Avril 2022)

Panel citoyen (Mars 2023)

Plantation de végétaux par les futurs résidents du Hameau de Marsillon (Mars 2022)

Atelier participatif ZAC A (2022)

FAIT

- Mise en place de l'interpellation citoyenne lors de chaque conseil municipal
- Nomination de 4 référents de quartier, relais précieux pour les habitants et les associations
- Budget municipal : une présentation annuelle publique
- Création des budgets participatifs

EN COURS

- Concertation pour faciliter la création d'équipements structurants sur la Presqu'Ile (lycée, transports…)

À VENIR

- Information sur le présentéisme des élus en commissions et en conseil municipal

8/AN
Conseils de quartier

80
Rencontres publiques et commissions extra-municipales pour les projets structurants (de janvier 2021 à mai 2023)

540
habitants rencontrés lors des permanences du Maire (2020-2023)

2/AN
Panels citoyens

La ville récompensée par les trophées de la participation/concertation pour la ZAC A en 2021

BUDGETS PARTICIPATIFS

80 000€
Budget annuel total pour 10 projets financés

EN BONUS

Mise en place de la votation citoyenne : consultation sur des projets d'infrastructures, des expérimentations d'aménagements de voirie, des projets déposés dans le cadre des budgets participatifs…

IMPULSER DES ACTIONS AU DELÀ DES FRONTIÈRES DE LA VILLE

L'équipe municipale déploie un programme ambitieux en développant des actions en lien avec ses partenaires et poursuit son développement sur le territoire métropolitain, à l'échelle de la Presqu'île et à travers ses jumelages et coopérations.

FAIT

- Rééquilibrage au bénéfice du territoire de La Presqu'île dans la répartition des crédits métropolitains pour les travaux d'aménagement de voiries (pistes cyclables, trottoirs...)
- Mise en place d'un programme intercommunal de lutte contre les violences intrafamiliales
- Mobilisation des Maires de La Presqu'île pour lutter contre les constructions illicites

EN COURS

- Concertation pour faciliter la création d'équipements structurants sur la Presqu'Île (lycée, transports...)
- Amélioration de la qualité des services communs avec Bordeaux Métropole (voirie, propreté, urbanisme, économie, lutte contre les nuisibles...)
- Réflexion prospective sur la carte scolaire des collèges
- Proposition d'un plan de lutte pour la propreté et la préservation des milieux naturels en partenariat avec les associations de protection et de sauvegarde environnementales.
- Opération d'intérêt Métropolitain à vocation économique sur les 11 communes de la Rive-Droite

À VENIR

- Obtention d'un titre de transport unique (tram-train-bus)
- Amélioration de la desserte en transports en commun de La Presqu'île

EN BONUS

Signature d'un accord de partenariat avec la ville de Arcos de Valdevez (Portugal)

Augmentation des opérations de prévention mutualisées entre les polices municipales de la Ville et de Saint-Loubès, et les brigades de Gendarmerie d'Ambarès-et-Lagrave et Carbon-Blanc

Création de synergies autour du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) favorisant l'inclusion des enfants pendant les temps scolaires et périscolaires

Renforcement de la qualité du service public :
- Mise en place d'un Réseau d'Accueil Métropolitain
- Travail avec le Groupement de Coopération Sociale de la Presqu'Ile pour renforcer les formations des agents publics territoriaux

Création d'une Convention Territoriale Globale visant à construire un projet social sur le territoire en lien avec la Caisse d'Allocation Familiale et les communes de la Presqu'Île
Enjeux : Faciliter l'inclusion sociale, professionnelle et numérique, favoriser la réussite éducative, développer la politique du logement...

EXPRESSION POLITIQUE GROUPES D'OPPOSITION

GROUPE OPPOSITION - AVANCER ENSEMBLE AVEC DAVID POULAIN

Pensez-vous que la qualité de vie de notre ville s'est améliorée depuis 2020 ? (voiries, propreté, sécurité, constructions...)

GROUPE OPPOSITION - UN NOUVEAU SOUFFLE POUR NOTRE VILLE

Expression non remise

GROUPE OPPOSITION - UN NOUVEL AVENIR POUR AMBARÈS-ET-LAGRAVE

Expression non remise

GROUPE OPPOSITION - AMBARÉSIEN, AMBARÉSIENNE, AVEC VOUS AUTREMENT

Expression non remise

GROUPE OPPOSITION - REDYNAMISER AMBARÈS

Expression non remise

BILAN
MI-MANDAT
AMBARÈS-ET-LAGRAVE

2023-2026

QUELQUES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT ET D'AMÉNAGEMENTS EN COURS

2023

- SALLE DE GYMNASTIQUE (POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE)
- AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE RUE DU LYONNAIS (PRIORITÉ AUX MODES DOUX)
- AMÉNAGEMENTS DE LA HALTE FERROVIAIRE DE LAGRAVE
- CRÉATION D'UNE ANTENNE FRANCE SERVICES (ÉCOQUARTIER DES ÉRABLES)

2024

- BASE DE LOISIRS PLAN D'EAU DE LA BLANCHE
- ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE VERTE (RUE DU CANTON)
- ÉTUDE DE FAISABILITÉ RUE LAMARTINE (SÉCURISATION DE LA DESSERTE DE L'ÉCOLE)
- POURSUITE DU « PLAN MARCHE MÉTROPOLITAIN »
- PARC ENVIRONNEMENTAL DU GUÂ
- PROGRAMME DE VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

2025

- MAISON FRANCE SERVICES (QUARTIER DU CHEMIN DE LA VIE)
- BRIGADE DE GENDARMERIE (POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE)
- SKATEPARK
- MISE EN SENS UNIQUE DE LA RUE GEORGES CLÉMENCEAU
- AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE CARBON-BLANC (1ÈRE PARTIE)
- PÔLE FAMILLES ET JEUNESSE

2026

- TERRAIN SYNTHÉTIQUE DE FOOTBALL
- RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA RÉSIDENCE BEL AIR